



Union Nationale
du Sport Scolaire

CAHIER DES CHARGES

23 | 24

TRIATHLON

SOMMAIRE

1 -	Composition du jury	3
2 -	Organisation générale	4
	A – Hébergements	4
	B – Infrastructures sportives	4
	C – Infrastructures techniques	7
	D – Infrastructure médicale	7
	E – Matériel général sur site	7
	F – La veille de l'épreuve	7
3 -	Organisation sportive	8
	A – Volume d'équipes	8
	B – Organisation	8
	C – Distance des différentes épreuves	8
	D – Les différentes autorisations	8
	E – Tenues de course	9
	F – Exposé d'avant course	9
	G – Réunion jeunes arbitres	9
	H – Contrôle et pointage	9
	I – Départ et arrivée	9
	J – Les disciplines	9
	K – L'aire de transition	11
	L – Ravitaillements	11
	M – Réunion préparatoire	11
	N – Divers	11

Le cahier des charges dit « général » est à télécharger sur OPUSS, il est commun à tous les sports, il est indispensable de le consulter, il est le garant de la bonne organisation des championnats de France.

1 – COMPOSITION DU JURY

Représentation de la Direction Nationale

La présence des membres de CMN répartie de manière équilibrée sur les 2 championnats de France en plus du DNA ou du délégué technique permet une organisation optimale de ce championnat.

Seule la représentation du DNA ou de son représentant est à la charge de la Direction Nationale.

En revanche, la prise en charge des autres membres de la CMN sur les Championnats de France, sont à la charge de l'organisateur.

2 – ORGANISATION GENERALE

Contactez Vincent Louchaert vincent.louchaert@unss.org et Antoine HENIN antoine.henin@unss.org afin d'obtenir les briefings et les différents plans des derniers championnats.

Préambule :

Les parcours des épreuves devront être construits dans un triple souci constant :

- La sécurité des concurrents
- La lisibilité des parcours et le spectacle proposé
- L'accessibilité aux compétiteurs de tous niveaux

2 / A - Hébergements

Dans le cas d'un hébergement hôtelier, les participants sont prioritairement affectés dans des chambres disposant de **lits de 1 place (OBLIGATOIRES)** pour les élèves de la catégorie « sport partagé »).

Exceptionnellement, lorsque l'organisateur local prévoit son hébergement en chambre d'hôtel configuré en version : un grand lit + un lit annexe, il est impératif que la convocation informe les établissements de cette disposition d'hébergement ainsi que de la nécessité d'utiliser au moins pour un élève sur 3 un sac de couchage personnel. Attention, il est interdit de placer dans une même chambre, un élève avec un accompagnateur. Il est par ailleurs impératif que les équipes en catégorie « sport partagé » soient hébergées ENSEMBLE au même niveau que leur accompagnateur et dans un endroit facile d'accès (rez-de-chaussée).

2 / B - Infrastructures sportives

Plans des aires de transition.

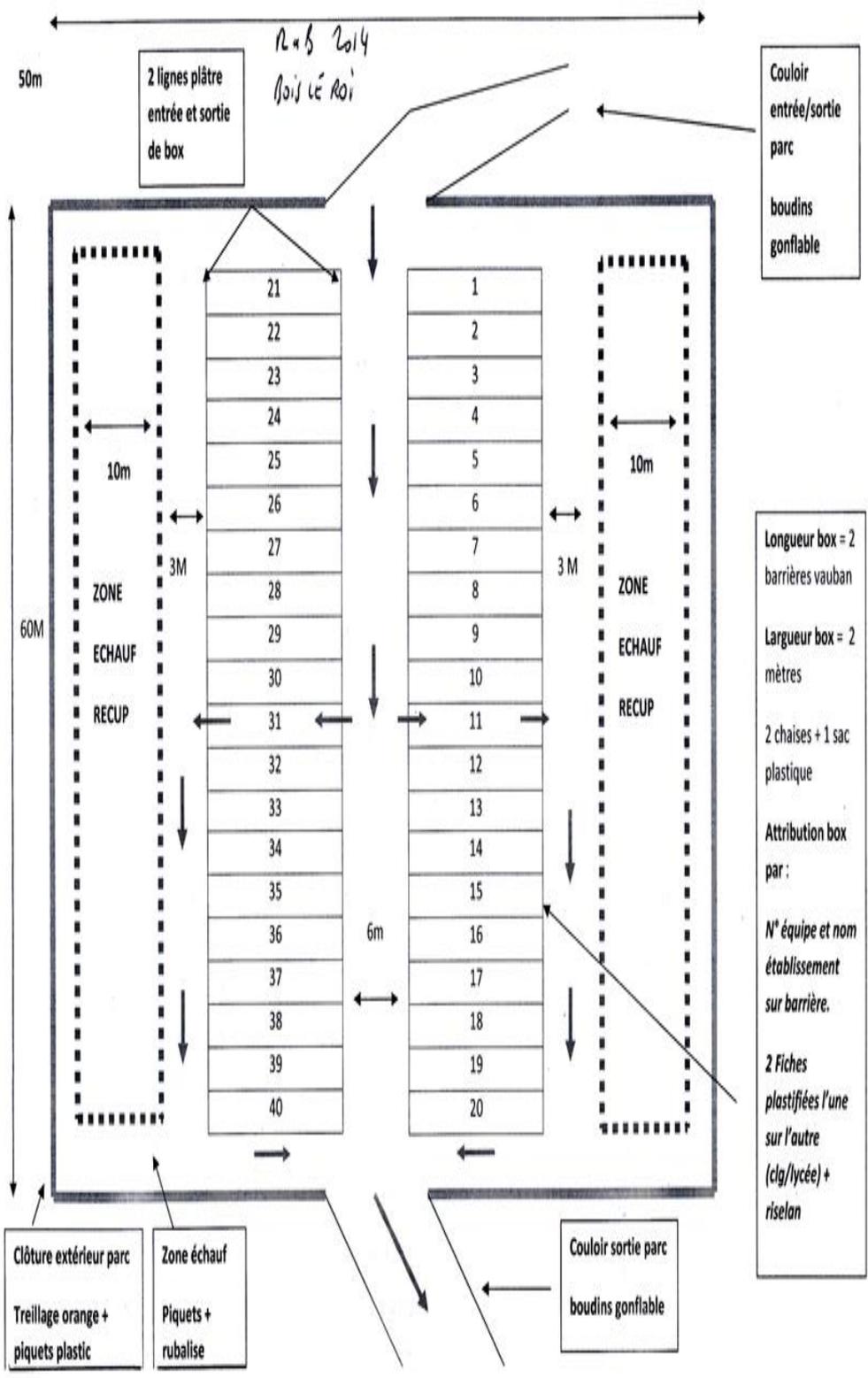
L'aire de transition devra être installée sur un terrain plat et sera d'une dimension d'environ 3000 à 4000m² (soit approximativement 40 ou 50mX 80m).

La « double aire de transition » (comme présentée en deuxième exemple) permet un grand confort pour l'organisation générale de la compétition (stockage et gardiennage des VTT dès la veille de l'épreuve).

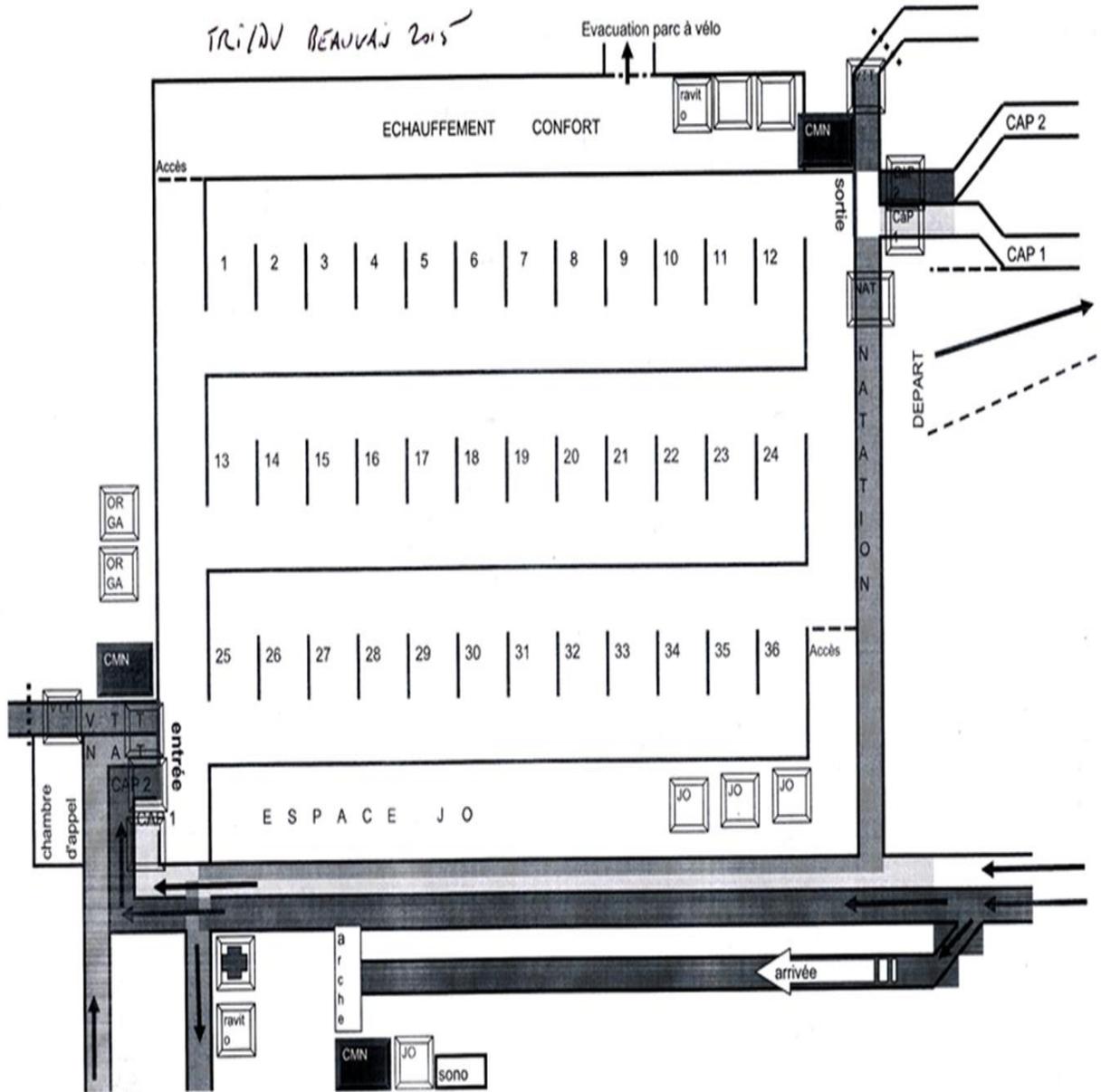
Des lignes d'entrée et de sortie de boxes devront être tracées au sol.

Par mesure de sécurité il est obligatoire de mettre un ouvreur VTT sur les parties VTT et course à pied devant le premier concurrent et un VTT "balai" derrière le dernier concurrent.

Des « flammes » aux couleurs de l'UNSS doivent matérialiser les zones de « pied à terre » à l'entrée et à la sortie de la zone de transition, en plus de la ligne tracée au sol).



TRi/DJ BEAUVAIN 2015



2 / C - Infrastructures techniques

Locaux de réunion

- Une salle pour le jury technique sur le lieu des rencontres, permettant les réunions de jury et de la commission de discipline,
- Une salle pour le secrétariat du championnat sur le lieu des rencontres,
- Une salle pour réunir les jeunes arbitres.

2 / D - Infrastructure médicale

Le minimum requis légalement est l'assurance d'avoir prévu l'organisation de la chaîne des secours nécessaires pour permettre l'évacuation du blessé dans les meilleures conditions, et ceci, dès l'instant où les équipes sont autorisées à reconnaître les parcours (veille des épreuves).

La présence de la protection civile ou de la croix rouge ou encore d'un médecin est OBLIGATOIRE, ainsi qu'un véhicule permettant à ceux-ci de rejoindre n'importe quel point du circuit.

La présence d'un défibrillateur cardiaque est conseillée.

La logistique doit prévoir le jour de la compétition :

- Une tente médicale,
- Le matériel de réanimation sur les lieux de compétition,
- Des moyens d'évacuation rapide.

2 / E – Matériel général sur site (ou à proximité)

- Un local pour l'accueil des équipes et de l'organisation (type gymnase) avec :
 - Au moins 1 ordinateur portable
 - Au moins 1 imprimante
 - Une connexion internet
 - Une sonorisation
 - Un stand de vérification obligatoire des tenues de compétition
- Un local pour la vérification et le stockage des VTT la veille de l'épreuve et jusqu'à une heure avant la compétition (si possible couvert). Environ 160 VTT pour le Run & Bike et 200 à 400 VTT pour le Duathlon/Triathlon). Ce local sera idéalement surveillé, le matériel pouvant attirer les convoitises.
- Un accès à un jet d'eau pour le nettoyage des VTT à la fin de chaque épreuve.
- L'aire de transition – Aire de départ/arrivée

2 / F – La veille de l'épreuve

Sur le site d'accueil, un local isolé pour la CMN :

- Au moins 1 ordinateur portable et 1 imprimante couleur (ce matériel devra pouvoir être transporté pour être utilisé sur le lieu de compétition sous abri),
- 1 photocopieuse à disposition,
- 1 connexion internet.

Exposé d'avant course ou briefing des accompagnateurs d'équipes et des jeunes coachs :

- Une salle pouvant accueillir 200 personnes assises,
- Un vidéoprojecteur,
- Une sonorisation avec micros sans fil.

Réunion des Jeunes arbitres :

- Une salle pouvant accueillir 26 jeunes arbitres (tables et chaises)
- Un vidéoprojecteur,
- Un tableau type Velléda et des feutres,
- 26 tablettes supports, des stylos pour chacun des JO, 30 sifflets,
- 26 cartons de couleur orange et 26 cartons de couleur jaune (format approximatif A6, cartonnés ou plastifiés),
- 1 jeu de dossards numérotés de 1 à 26 avec 3 épingles à nourrice par dossard pour permettre l'identification des JO pendant la compétition.

Sur le site de course, pour la CMN :

- Soit un emplacement à l'intérieur du car-podium, soit un barnum « fermé », 2 tables, 4 chaises et une alimentation électrique avec multiprise.
- La possibilité d'accueillir les JA sous abri en cas de mauvaises conditions météorologiques. Des parapluies permettant aux JA de se mettre à l'abri en cas de mauvais temps (x15).

3 – ORGANISATION SPORTIVE

Se reporter au règlement et la fiche sport.

3 / A - Volume d'équipes

Voir la fiche sport.

3 / B - Organisation

Voir le règlement.

3 / C - Distance des différentes épreuves

Les distances et temps de course peuvent être adaptés à + ou – 10% en fonction de la difficulté des parcours.

3 / D - Les différentes autorisations

A/ Autorisation Préfectorale :

Elle est obligatoire.

Sans un avis favorable de la Préfecture, l'épreuve ne peut avoir lieu (prévoir de faire la demande le plus tôt possible, dès que les parcours auront été validés).

B/ Autres autorisations :

En fonction de la spécificité de votre site, vous pouvez être amenés à effectuer les démarches suivantes (liste non exhaustive) :

- Demande d'autorisation auprès des mairies des communes traversées,
- Demande de la qualité de l'eau (ARS),
- Demande d'autorisation auprès des propriétaires pour accéder à des zones privées,
- Informer les services de police et de gendarmerie du volume et des obligations nécessitées par l'épreuve,
- Informer la direction Départementale ou Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale,
- Informer les organismes pouvant être concernés par la compétition : ONF, OPHLM, Direction de l'équipement, Société de chasse, de pêche...,
- Convoquer les services de secours : Pompiers, Croix rouge, Protection Civile, Samu....

Sanitaires :

Des sanitaires (WC, douches) doivent être prévus, au prorata du nombre de concurrents sur les lieux de la compétition (et si possible à proximité du parc à vélos).

Contrôle anti-dopage :

Un local contrôle anti-dopage (2 pièces communicantes, dont une avec WC : salle d'attente et salle de prélèvement) doit être mis à disposition, proche de la ligne d'arrivée.

Équipements de l'athlète à fournir par l'organisateur :

Voir règlement.

3 / E - Tenues de course (et dans l'aire de transition)

A/ Publicité sur les maillots :

Voir règlement.

B / Les tenues de clubs :

Voir règlement.

3 / F - Exposé d'avant course (ou briefing)

Voir règlement.

3 / G - Réunion Jeunes Arbitres

Un responsable « Jeunes Arbitres » est désigné par la CMN pour prendre en charge les JA en collaboration avec le responsable local. La réunion/formation de certification des JA sera assurée par la CMN.

3 / H - Contrôle et Pointage

Un pointage doit être effectué :

- A l'aire de départ natation,
- A la sortie de l'eau,
- A l'endroit le plus éloigné en VTT,
- A l'endroit le plus éloigné en course à pied.

Si le parcours est en boucle, un pointage minutieux doit être fait à chaque boucle et un système de repérage visuel des concurrents mis en place (collier, chouchou, ...).

A l'arrivée, un double pointage doit être effectué suivant une ou plusieurs méthodes :

- Annonce et relevé des numéros de dossards,
- Ramassage des dossards,
- Enregistrement sur bande son des numéros de dossards,
- Lecture optique.

3 / I - Départ et Arrivée

Les lignes de départ et d'arrivée doivent être visibles et matérialisées.

La ligne de départ doit être perpendiculaire à la première partie du parcours natation en triathlon. Sa longueur est proportionnelle au nombre de partants. Toutes les informations au départ de l'épreuve doivent être diffusées par haut-parleur.

L'arrivée finale doit être matérialisée par une ligne au sol et éventuellement une arche UNSS.

L'arrivée finale sera obligatoirement filmée.

L'arrivée ne peut se faire dans le parc à vélo.

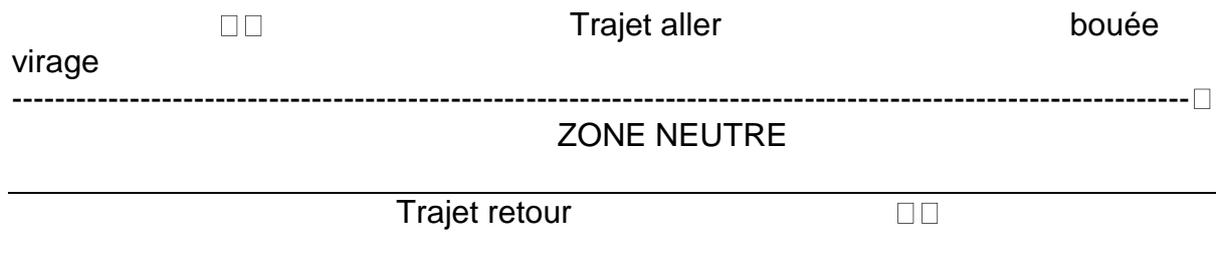
3 / J - Les disciplines

A / Natation :

Température de l'eau : Voir règlement.

La température doit être clairement affichée dans un endroit stratégique visible de tous les participants.

Le tracé : Il doit être le plus clair possible. Si le tracé nécessite des changements de direction, ceux-ci doivent être matérialisés par des bouées de grande taille et de couleurs différentes des bonnets de bain des concurrents. Dans le cas d'un aller-retour, des lignes d'eau de séparation seront indispensables avec au milieu un couloir neutre.



NB : Les parcours dans des eaux comportant des courants sont interdits.
Prévoir une zone d'échauffement (hors zone de départ)

Sécurité : Le choix du parcours natation et sa sécurité doivent être assurés par une personne titulaire du BEESAN ET PRESENT LE JOUR DE LA COMPETITION (et la veille pour l'échauffement) en concertation avec le délégué technique de la CMN.

Les bateaux motorisés sont interdits près des nageurs.

Matériel : Dans le cadre d'un parcours en lac, 2 embarcations minimum sont obligatoires ; une devant pour ouvrir la course et une pour assurer la sécurité des nageurs.

Combinaison : voir règlement.

Qualité des eaux : Un mois avant l'épreuve, l'équipe organisatrice est tenue d'effectuer une analyse de l'eau du parcours natation. Les résultats doivent être affichés sur le lieu de retrait des dossards, de façon lisible.

Rappel : la seule autorité habilitée à interdire l'épreuve reste la Préfecture.

Enfin, toute organisation doit prévoir une solution de repli si les conditions météorologiques sont défavorables.

B / VTT :

Le parcours doit permettre en tous points les dépassements.

La signalisation doit être claire, visible, qu'elle soit horizontale ou verticale (au moins 1,50m du sol). Une information sur le kilométrage est souhaitable tous les kilomètres.

Les intersections et les endroits dangereux doivent être signalés et protégés avec la présence obligatoire d'officiels ou de forces de l'ordre.

Les changements de direction doivent être fléchés au sol, au minimum 2 fois consécutives, notamment avant le changement.

Un véhicule balai (VTT) est obligatoire pour fermer la course et pour accompagner le dernier concurrent.

Pour le Run & Bike, prévoir des « zones de dépose VTT » (tous les 400m environ).

C / Course à pied

- ✓ Choisir un parcours sur terrain souple si possible.
- ✓ Matérialiser les changements de direction au sol, au minimum 2 fois consécutives avant le changement.
- ✓ Prévoir un VTT balai pour accompagner le dernier concurrent.

3 / K - L'aire de transition

Les boxes : Ils doivent être de taille identique pour toutes les équipes, suffisamment grands pour y déposer le matériel de la compétition et permettre aux concurrents de se mouvoir. L'entrée et la sortie du box doivent être bien différenciées avec des passages opposés. Un box par équipe (longueur = 2 barrières Vauban de chaque côté, largeur = 2m, 1 chaise).

Tout matériel déposé dans l'enceinte de l'aire de transition est sous la responsabilité des concurrents. Des horaires de surveillance doivent être affichés. Les équipes peuvent placer leurs sacs dans les boxes.

L'entrée et la sortie du box sont matérialisées par la une ligne tracée au sol.

Seuls les concurrents, les organisateurs, les arbitres de course peuvent pénétrer dans le parc à vélos. Les responsables d'équipes devront sortir de l'enceinte 15 minutes avant le début de la compétition.

3 / L - Ravitaillements

Un ravitaillement solide ET liquide est obligatoire à la fin de la course. Le nombre minimum de postes de ravitaillement est réparti de la sorte :

- Aire de transition (sortie parc) : 1 solide + 1 liquide

3/ M -Réunion préparatoire

Nous invitons le responsable d'un championnat à venir nous rejoindre lors de la CMN pour exposer les modalités d'organisation de sa compétition.

Il est vivement recommandé d'organiser les Championnats d'Académie sur le site des Championnats de France et selon la même organisation et formule de course, afin de pouvoir réaliser une "répétition générale" et affiner l'organisation.

Parallèlement, une réunion devra être organisée 3 mois avant la compétition avec un ou plusieurs membres de la CMN. Cette dernière aura pour dessein de venir en aide et de répondre aux diverses questions de l'équipe organisatrice. Cette réunion sera un moment d'échange afin que chaque championnat de France soit une belle réussite tant pour les organisateurs que pour les concurrents.

3 / N - Divers

Voici une petite liste (non exhaustive) des postes à pourvoir :

- Gestion des parkings et fléchage de leurs accès,
- Accueil (hébergement, Vérification des licences et des cartes JO, restauration),
- Montage aire de transition,
- Gestion aire de transition,
- Postes natation,

- Postes parcours VTT,
- Postes parcours course à pied,
- Zone de passage de relais (JA),
- Arrivée,
- Ravitaillements concurrents et organisateurs,
- Sonorisation,
- Secrétariat, hébergement, restauration, transport, accueil personnalités.....



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

